

**4 Économie**

**Facilitation des échanges sur le continent**

**Les experts douaniers africains en conclave à Libreville**

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

LA première réunion des experts douaniers sur la formulation d'une stratégie de facilitation des échanges pour l'Afrique s'est ouverte hier au Méridien Ré-Ndama. Ces assises, qui se tiennent du 9 au 11 décembre 2015, visent à échanger des idées sur la manière d'améliorer les mesures de facilitation des échanges sur le continent africain. Mais aussi d'explorer les voies et moyens par lesquels les pays africains peuvent prendre en compte les résultats de la 9e conférence de l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Bali (Indonésie) en décembre 2013, et qui avait vu la conclusion d'un accord sur la facilitation des échanges après 9 ans de négociations. En effet, suite à ces conclusions, les membres de l'OMC ont entrepris un examen juridique du texte, et en novembre 2014, ont adopté un protocole d'amendement pour insertion du nouvel ac-



Le directeur général des Douanes et des Droits indirects du Gabon, Alain Paul Ndjoubi Ossamy.

cord dans l'annexe 1A de l'accord de l'OMC. L'accord sur la facilitation des échanges entrera en vigueur dès que les 2 tiers des membres auront achevé leur processus de ratification interne. « L'accord de facilitation des échanges répond aux préoccupations de beaucoup de pays africains, y compris la mise en place d'infrastructures permettant l'accroissement des capacités productives et commerciales. D'où l'Afrique peut tirer les bénéfices nécessaires dans la

poursuite de son programme d'intégration régionale », a indiqué Aly Ibouura Moussa, le chef de division de la coopération douanière du département Commerce et Industrie de la Commission de l'Union Africaine. Au vu de ses explications, la recherche a démontré qu'en mettant en œuvre l'accord de facilitation des échanges de l'OMC, les entreprises peuvent s'attendre à voir les coûts commerciaux diminuer de 10 à 15%, et l'économie mondiale accroître de plus



Photo de famille des experts douaniers

d'un milliard de dollars US. Pour le directeur général des Douanes et des Droits indirects du Gabon, Alain Paul Ndjoubi Ossamy, le continent africain a tout intérêt à s'arrimer à ces nouveaux standards, afin de développer sa croissance économique et sociale. Et à ce titre, souligne-t-il, des préalables sont, bien entendu, exigés aux pays africains et aux douaniers, partenaires incontournables de la mise en œuvre de cet accord.

bles reposent notamment sur trois axes : l'harmonisation des procédures au niveau communautaire, afin d'accélérer le processus d'intégration de cet accord au niveau intra-africain ; l'accélération des réformes entreprises, l'assistance et l'accompagnement des opérateurs économiques dans la promotion et le développement du tissu industriel. « Le travail attendu pour chacun de nos pays est celui de classer les 36 mesures de l'accord en catégorie A, B et C.

Je formule le vœu que ces trois jours de réflexion servent à promouvoir et à partager toutes les meilleures pratiques qui concourent à la mise en place d'un cadre favorable à la facilitation des échanges au niveau africain, et à l'émergence d'une zone de libre-échange continentale à l'horizon 2017. C'est un travail dur et complexe. Mais je reste convaincu que nous arriverons à nos fins », a insisté le directeur général des Douanes du Gabon.

**CONDITIONS\*** Ces préala-

**Activités portuaires**

**Trois nouveaux hangars d'entreposage au port d'Owendo**

MSM  
Libreville/Gabon

**DÉBUTÉ** depuis juillet 2013, le projet d'ensemble des hangars d'entreposage pour le compte de l'Office des ports et rades du Gabon

(OPRAG) a officiellement été livré le mercredi 2 décembre à Owendo. C'est le ministre des Transports, Ernest Mpouho Epigat, qui a assuré la réception de cet ouvrage réalisé par l'entreprise Baticom Holding Gabon.

D'une capacité de 1025 m<sup>2</sup> pour le premier, de 1525 m<sup>2</sup> pour le deuxième et de 2025 m<sup>2</sup> pour le troisième, ces hangars sont destinés aux entreprises œuvrant dans l'import-export et exerçant sur la plate-forme portuaire.

Arrivé à saturation, le port d'Owendo ne parvenait plus à entreposer toute la marchandise débarquée sur sa plate-forme. C'est donc un souffle nouveau que l'Oprag vient de se donner, estime Thiény Demba, le directeur général de Baticom Holding

Gabon. L'ouvrage est prévu pour durer plus de 50 ans. Une garantie soutenue par la qualité du matériau utilisé par Baticom Holding Gabon. Réalisé en Frisomat, une qualité supérieure de tôle de hangars provenant de la

Belgique (leader mondial en la matière), le sol est adapté pour supporter le poids de gros porteurs. Les précautions de déviation des eaux de pluie ont aussi été prises pour réduire considérablement les risques de détérioration.

**102e session du Conseil des ministres ACP**

**Vers une relance des négociations avec l'Union Européenne**

MSM  
(Synthèse)

LA 102e session du Conseil des ministres ACP, qui regroupe 79 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ayant des relations historiques privilégiées avec l'Union Européenne s'est tenue à Bruxelles durant trois jours (du 23 au 25 novembre 2015). La délégation gabonaise était conduite par le ministre délégué auprès du ministre du Développement durable, de l'Economie, de la


Promotion des investissements et de la Prospective, Marie Julie Bilogo Bi-Nzengong. L'objectif de cette rencontre était, pour le Groupe ACP, de définir, entre autres, une position commune à défendre lors de la COP21, de faire la revue des négociations des accords de partenariat économique avec l'Union Européenne (APE) et d'adopter le programme de coopération intra-ACP. Le Gabon, qui préside le sous-comité développement durable aux ACP, a pris une part active à cette

session. Deux points majeurs ont focalisé l'essentiel des échanges sur la base de communications faites par le Gabon, à savoir les changements climatiques et les avancées des négociations des APE. S'agissant de la COP21, le ministre a mis en exergue le fort engagement de notre pays sur les questions environnementales, sous l'impulsion du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. En effet, le Gabon se trouve être aujourd'hui l'un des rares pays au monde à avoir pleinement intégré la dimension climatique dans

sa stratégie de développement. Pour ce qui est des négociations d'un Accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique centrale et l'Union Européenne, dont le chef de l'Etat s'est vu confier le parrainage politique par ses pairs de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le ministre a fait connaître au Groupe ACP, la volonté de l'ensemble des pays de la région de parvenir à la conclusion d'un APE régional, juste et équilibré, qui prenne en

compte les enjeux de développement de l'Afrique centrale. Dans cette perspective, le membre du gouvernement gabonais a indiqué que les instances régionales de négociation, à savoir la Commission de la Cemac et le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ont reçu mandat pour prendre attache avec les services de la Commission Européenne, afin de s'accorder sur une offre de libération du marché régional aux produits européens, compatibles

avec nos objectifs de développement économique. Si un accord entre les parties intervenait sur ces sujets essentiels, la mise en œuvre d'une zone de libre-échange entre l'Afrique centrale et l'UE pourrait alors promouvoir la transformation économique des pays de la région. Par ailleurs, le 102e Conseil des ministres ACP a adopté le programme de coopération intra-ACP, financé par le 11e Fonds européen de développement, doté d'une enveloppe de trois milliards cinq cent quatre-vingt-dix millions d'euros.

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 03/12/2015</b></p>  <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	<p><b>FIXING</b></p>			<p><b>VENTE BILLETS (sans frais)</b></p>		<p><b>INDICES BOURSISERS</b></p>																																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DEV</th> <th>EUR/DEV</th> <th>DEV/COT</th> <th>DEV/CFA</th> <th>DEV</th> <th>CFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>XAF</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td><b>1 EUR</b></td> <td><b>655,957</b></td> </tr> <tr> <td>USD</td> <td>1,0671</td> <td>1USD =</td> <td>614,710</td> <td>1 USD</td> <td>651,750</td> </tr> <tr> <td>CAD</td> <td>1,4213</td> <td>1CAD =</td> <td>461,519</td> <td>1 CAD</td> <td>485,665</td> </tr> <tr> <td>JPY</td> <td>131,5800</td> <td>1JPY =</td> <td>4,985</td> <td>100 JPY</td> <td>518,404</td> </tr> <tr> <td>GBP</td> <td>0,7122</td> <td>1GBP =</td> <td>921,029</td> <td>1 GBP</td> <td>958,960</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>1,0840</td> <td>1CHF =</td> <td>605,126</td> <td>100 CHF</td> <td>63358,02</td> </tr> <tr> <td>ZAR</td> <td>15,2736</td> <td>1ZAR =</td> <td>42,947</td> <td>100 ZAR</td> <td>4465,98</td> </tr> <tr> <td>MAD</td> <td>10,7196</td> <td>1MAD =</td> <td>61,192</td> <td>1MAD</td> <td>63,63</td> </tr> <tr> <td>CNY</td> <td>6,8273</td> <td>1CNY =</td> <td>96,079</td> <td>1CNY</td> <td>98,96</td> </tr> </tbody> </table>	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>	USD	1,0671	1USD =	614,710	1 USD	651,750	CAD	1,4213	1CAD =	461,519	1 CAD	485,665	JPY	131,5800	1JPY =	4,985	100 JPY	518,404	GBP	0,7122	1GBP =	921,029	1 GBP	958,960	CHF	1,0840	1CHF =	605,126	100 CHF	63358,02	ZAR	15,2736	1ZAR =	42,947	100 ZAR	4465,98	MAD	10,7196	1MAD =	61,192	1MAD	63,63	CNY	6,8273	1CNY =	96,079	1CNY	98,96	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>en date du</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>CAC 40</b></td> <td>03/12/2015</td> <td><b>4896,46</b></td> </tr> <tr> <td><b>DOW JONES</b></td> <td>03/12/2015</td> <td><b>17729,68</b></td> </tr> </tbody> </table>		en date du		<b>CAC 40</b>	03/12/2015	<b>4896,46</b>	<b>DOW JONES</b>	03/12/2015
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA																																																																	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>																																																																	
USD	1,0671	1USD =	614,710	1 USD	651,750																																																																	
CAD	1,4213	1CAD =	461,519	1 CAD	485,665																																																																	
JPY	131,5800	1JPY =	4,985	100 JPY	518,404																																																																	
GBP	0,7122	1GBP =	921,029	1 GBP	958,960																																																																	
CHF	1,0840	1CHF =	605,126	100 CHF	63358,02																																																																	
ZAR	15,2736	1ZAR =	42,947	100 ZAR	4465,98																																																																	
MAD	10,7196	1MAD =	61,192	1MAD	63,63																																																																	
CNY	6,8273	1CNY =	96,079	1CNY	98,96																																																																	
	en date du																																																																					
<b>CAC 40</b>	03/12/2015	<b>4896,46</b>																																																																				
<b>DOW JONES</b>	03/12/2015	<b>17729,68</b>																																																																				
<p><b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b></p> <p><b>03 Decembre : 43,51</b></p>																																																																						